

Construction de la Maison d'Arrêt de Caen : et si on réfléchissait?

La CGT Insertion et Probation Basse-Normandie se félicite de l'annonce de la fermeture de la Maison d'Arrêt de la rue du Général Duparge à Caen.

Nous réclamions avec force depuis de nombreuses années la fermeture de cet établissement vétuste, surpeuplé, bricolé. Pour les personnels, administratifs, surveillants et conseillers d'insertion et de probation, cette fermeture apparait comme une évidence.

Nous sommes revenus des promesses gratuites de l'Administration Pénitentiaire et nous ne pouvons qu'espérer que M. Urvoas ne sera pas le cinquième Garde des Sceaux à annoncer la fermeture sans que rien n'advienne. Nous attendons désormais des actes, des écrits, des plans, des pierres.

Mais, si la fermeture était pour nous une évidence, nous savons trop bien que la construction d'un nouvel établissement pénitentiaire pose des problèmes que notre bonne administration n'a pas encore appris à résoudre. La prison modèle n'existe pas en France. On nous la promet à chaque établissement, et on déchante à chaque ouverture.

A Caen, on a suivi les récentes ouvertures (Rennes-Vezin, Le Havre-St Aubin Routot, Condé sur Sarthe, etc.). Autant dire qu'on n'est pas rassurés.

Les Partenariats Publics-Privés (PPP) ont prouvé leur inefficacité et leurs coûts prohibitifs à long terme. Nous demandons à ce que le nouvel établissement soit construit et géré sous régie publique! Nous ne pouvons pas nous résoudre à voir notre administration accepter sans broncher la livraison d'établissements mal pensés, présentant des malfaçons, et d'y installer personnels et détenus, au mépris de leur bien-être.

La vétusté de l'actuelle Maison d'Arrêt lui a fait atteindre un point de non-retour, rendant nécessaire sa fermeture désormais. Mais nous n'oublions pas que sa première maladie, c'est la surpopulation. Un établissement conçu pour moins de 300 détenus et qui en accueille 450, cela pose forcément des difficultés graves. Dans le neuf, comme dans l'ancien, dans une régie publique, comme dans un PPP!

L'ouverture d'un établissement pénitentiaire crée un "appel d'air". Il faudra tout le sens des responsabilités des différentes acteurs (Juridictions, Parquet, Administration Pénitentiaire, Direction Interrégionale) pour que les 550 places ne soient pas dès les premières semaines transformées en 650, avec lits superposés un peu partout. Là encore, les exemples autour de nous ne nous incitent pas à l'optimisme. La politique pénale actuelle non plus, tant elle est à courte vue, et tournée exclusivement vers l'exclusion plutôt que vers la réinsertion.

Enfin, la deuxième grande maladie de l'actuelle Maison d'Arrêt, ce n'est toujours pas la vétusté, c'est son déficit de personnels. A chaque poste, à chaque catégorie de personnels, du bricolage pour colmater les brêches liées aux postes découverts : il manque des surveillants, des agents administratifs, il manque des conseillers d'insertion et de probation, il manque des agents techniques, des enseignants, des coordinateurs d'activités culturelles, il manque des directeurs et des officiers!

Dans le neuf, comme dans l'ancien, ce qui fait un établissement, ce sont les femmes et les hommes qui y travaillent. Si les postes ne sont pas couverts par des recrutements en conséquence, le travail n'est pas fait et l'établissement coule.

Après les fiasco des récentes ouvertures dans le Grand Ouest, la CGT Insertion et Probation fera preuve de la plus grande vigilance sur ce nouveau projet.

Nous demandons à ce qu'enfin notre Administration apprenne à tirer leçon de ses erreurs. Nous demandons donc que le futur projet soit pensé pour et avec les agents qui seront amenés à y travailler. Nous demandons à être associés aux différentes étapes du projet et à être entendus dans nos remarques, parce que les premiers experts des prisons sont ceux qui y travaillent au quotidien ! Pour l'heure, le moins qu'on puisse dire est que la presse est plus associée que les personnels à ce grand projet.

Notre réalité, ce ne sont pas des annonces gratuites, sans engagement concret. Nous voulons un établissement où nous pourrons travailler, enfin. Suite aux fiascos récents, l'administration doit repenser sa manière de construire les prisons et associer enfin, pleinement, les personnels à la conception des établissements et au suivi du projet.

La CGT Insertion et Probation Basse-Normandie prendra toute sa place dans l'ouverture de la nouvelle Maison d'Arrêt.

A Caen, le 15 juin 2016